

FISCICULE 3 :

# LIVRET DES FICHES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR UN AGENDA 21 À TEMPLEMARS

TOME 2

Adam Feral  
Romane Gras  
Jessica Launay  
Lucie Lejeune  
Juliette Semail-Destiné  
Kien Tran

Un Agenda 21 à Templemars !  
Atelier de Master 2 Urbanisme et Aménagement  
Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille  
Université de Lille 1  
2016 / 2017

Projet encadré par Mme Magalie Franchomme

Tuteurs professionnels : Francis Wavrant et Sylvie Treels  
Mairie de Templemars

LUTTE  
CONTRE LE  
CHANGEMENT  
CLIMATIQUE

PROTECTION  
DE LA  
BIODIVERSITÉ

ACCÈS POUR  
TOUS À UNE  
BONNE QUALITÉ  
DE VIE

COHÉSION  
SOCIALE ET  
SOLIDARITÉ

PRODUCTION ET  
CONSOMMATION  
RESPONSABLES





## TABLE DES MATIÈRES

<b>AXE 1 : MA COMMUNE SENSIBLE À LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE NATUREL ET À LA BIODIVERSITÉ</b>	<b>5</b>	<b>AXE 4 : MA COMMUNE FAVORISE LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL</b>	<b>21</b>
SOUS AXE 1 : MA COMMUNE FAVORISE LA DIVERSITÉ ANIMALE ET VÉGÉTALE SUR SON TERRITOIRE	5	FICHE ACTION 9 : UN REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL AU RESTAURANT SCOLAIRE	21
FICHE ACTION 1 : UN RUCHER DANS LE PARC DE LA MAIRIE	5	FICHE ACTION 10 : DES ATELIERS PONCTUELS ENFANTS-AÎNÉS	23
FICHE ACTION 2 : UN POULAILLER CONSTITUÉ DE POULES DE JANZÉ OU D'AUTRES RACES	7	<b>AXE 5 : EAU ET ÉNERGIES</b>	<b>25</b>
FICHE ACTION 3 : UN COMPOSTAGE À LA CANTINE	9	FICHE ACTION 11 : DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES TOITURES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX	25
SOUS AXE 2 : DE NOMBREUSES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DANS LES ÉCOLES DOLTO ET PASTEUR	11	FICHE ACTION 12 : DES RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIES POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS	27
FICHE ACTION 4 : UNE FILIÈRE LOCALE À LA CANTINE SCOLAIRE	11		
FICHE ACTION 5 : DES ACTIONS DIFFUSES EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES CADRES SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE	13		
<b>AXE 2 : MA COMMUNE AGIT, SENSIBILISE ET INFORME</b>	<b>15</b>		
FICHE ACTION 6 : LA MISE EN PLACE, PROMOTION D' ACTIONS ET INFORMATION DES CITOYENS SUR LES ACTIONS ENGAGÉES DANS LE PAYSAGE COMMUNAL : GESTION DIFFÉRENCIÉE, ZÉRO-PHYTO ET AGENDA 21	15		
<b>AXE 3 : DES TRANSPORTS DOUX ET ALTERNATIFS À TEMPLEMARS</b>	<b>17</b>		
FICHE ACTION 7 : UNE AIRE DE COVOITURAGE À TEMPLEMARS	17		
FICHE ACTION 8 : UN PÉDIBUS SUR LA COMMUNE	19		

TYPES DE FICHES ACTIONS :

ACTIONS À CRÉER

ACTIONS À DÉVELOPPER

ACTIONS À MAINTENIR

## Préface

Ce document se donne pour objectif de présenter les différentes actions entreprises, à développer ou à entreprendre sur la commune de Templemars, dans l'élaboration de son Agenda 21 local. Ce document présente les démarches à envisager et il expose les acteurs, les partenaires, ou encore les moyens techniques à déployer, pour mener à bien les actions de développement durable engagées sur la commune.

Les tâches sont décomposées sous différents axes, prenant en compte les objectifs donnés lors de la Déclaration de Rio de 1992. Les actions sont nommées selon leur type : à maintenir, à développer, à créer.

Selon cette première catégorie « à maintenir », les actions déjà mises en place devront être conservées et suivies.

Dans la deuxième catégorie « à affirmer », les actions sont déjà engagées mais restent inabouties et méritent fortement d'être développées dans leur application, leur affinage et leur complexité.

Dans la dernière catégorie « à créer », les actions seront à engager depuis le début : il s'agit ici d'entreprendre de nouvelles démarches.

Bien évidemment, toutes les actions et indépendamment de leur catégorie, devront être évaluées et suivies de manière permanente, afin de déterminer l'intérêt de ces initiatives tout au long du processus.



## FICHE ACTION 1 : UN RUCHER DANS LE PARC DE LA MAIRIE

### Localisation



### Objectifs attendus

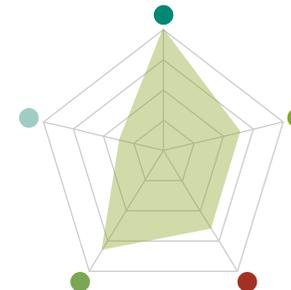
Préserver les abeilles et sensibiliser le public à leur rôle pollinisateur

### Acteurs

- Pilotage : La mairie
- Partenaires identifiés : Association du Rucher Ecole de Lille (AREL)
- Public cible : L'ensemble de la population

### Moyens techniques

- Installation d'une clôture et d'un portail - Planchers, corps en bois pour les ruches
- Matériels de protection (vareuse, gants plastifiés, bottes...)
- Outillage : enfumoir, lève cadre
- Produits pour traiter le bois



### Coûts

< 100 €      500 €      1 000 €      5 000 €      > 10 000 €



### Temporalité

JOUR      SEMAINE      MOIS      ANNÉE

Ce rucher s'inscrit dans la logique d'actions menées par la municipalité en faveur du développement durable. Ces installations sont rendues possibles grâce aux pratiques écologiques mises en œuvre depuis plusieurs années par le service municipal, comme la démarche de réduction des produits phytosanitaires, nuisibles pour les abeilles et l'environnement.

Le rucher comprend actuellement 7 ruches et est géré par 3 apiculteurs membre de l'Association du Rucher Ecole Lille (AREL). La ville en partenariat avec AREL partagent avec les habitants des informations et des animations sur les abeilles.





## FICHE ACTION 2 : UN POULAILLER CONSTITUÉ DE POULES DE JANZÉ OU D'AUTRES RACES

LUTTE  
CONTRE LE  
CHANGEMENT  
CLIMATIQUE

PROTECTION  
DE LA  
BIODIVERSITÉ

ACCÈS POUR  
TOUS À UNE  
BONNE QUALITÉ  
DE VIE

COHÉSION  
SOCIALE ET  
SOLIDARITÉ

PRODUCTION ET  
CONSOMMATION  
RESPONSABLES

### Localisation



### Objectifs attendus

Réduire les déchets  
générés par la  
cantine scolaire

Prévenir et lutter  
contre le frelon  
asiatique

### Acteurs

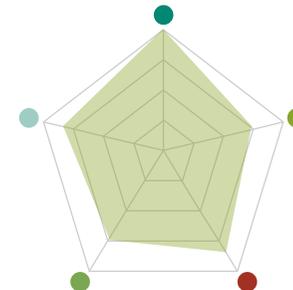
- Pilotage :  
**Mairie**
- Partenaires identifiés :  
**Ecole (pour la valorisation des déchets de la cantine)**
- Public cible :  
**L'ensemble de la population**

### Coûts



### Moyens techniques

Matériel de  
construction pour  
le poulailler



### Temporalité

JOUR      SEMAINE      MOIS      ANNÉE

Tout d'abord, les poules vont permettre de réduire la présence du frelon asiatique éventuellement présent dans la commune de Templemars. En effet, le frelon se nourrit d'abeilles, essentielles à la pollinisation et au développement des différentes espèces végétales.

De plus, ces poules permettraient de réduire la taille des poubelles de la cantine puisqu'elles peuvent se nourrir des restes, notamment des assiettes des enfants.







## FICHE ACTION 3 : UN COMPOSTAGE À LA CANTINE SCOLAIRE

### Localisation



### Objectifs attendus

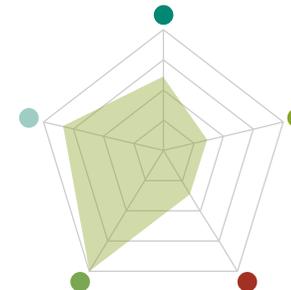
Trier les déchets organiques pour les composter sur place et sensibiliser et les élèves dans une démarche globale de prévention et de compostage des biodéchets

### Acteurs

- Pilotage : École
- Partenaires identifiés : La ville (services techniques), voire entreprise
- Public cible : Tous les élèves de la commune mangeant à la cantine

### Moyens techniques

Matériels : Poubelles ou bacs pour récupérer les restes de repas et les déchets de préparation ; Bacs roulants pour les acheminer jusqu'au composteur ; Composteurs : 4 ou 5 de 800L ; Bacs de structurants (broyat de bois ou copeaux de bois) à approvisionner de manière régulière ; Autres équipements : gants, fourches, pelles, brouettes, arrosoirs, seaux



### Coûts

< 100 €      500 €      1 000 €      5 000 €      > 10 000 €



### Temporalité

JOUR      SEMAINE      MOIS      ANNÉE

La mise en place du compostage nécessite tout d'abord de sensibiliser les enfants et de les former à de nouvelles pratiques de tri. Pour cela, des animations pourront être organisées sur le temps du repas ou pendant les cours, des nouvelles consignes de tri seront à afficher à la cantine. Le tri peut être réalisé directement par les élèves (ce qui présente l'avantage de les sensibiliser efficacement), ou par les agents de la cantine avec un tri préalable sur les plateaux. Les poubelles ou bacs à biodéchets sont ensuite acheminées sur des chariots à roulette à l'endroit du compostage : dans une zone toujours accessible par le personnel.

**Fonctionnement du compostage :** Les déchets sont déversés dans le composteur. Il faut les étaler à la surface puis brasser avec la couche du dessous pour éviter l'asphyxie et les odeurs (2 à 5 minutes par jour). Il faut ensuite recouvrir le compost avec des structurants : broyat de bois ou de copeaux, qui permettent d'aérer le compost, d'absorber l'humidité (caractéristiques des biodéchets de cantine scolaire) et d'éviter les insectes volants. Il peut s'obtenir sur place (déchets des espaces verts) ou via un prestataire. Le compost, une fois produit, peut être utilisé comme fertilisant naturel pour les pelouses, les jardins potagers, les massifs floraux ...





## FICHE ACTION 4 : UNE FILIÈRE LOCALE À LA CANTINE SCOLAIRE

LUTTE  
CONTRE LE  
CHANGEMENT  
CLIMATIQUE

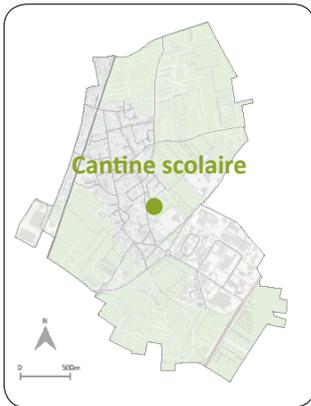
PROTECTION  
DE LA  
BIODIVERSITÉ

ACCÈS POUR  
TOUS À UNE  
BONNE QUALITÉ  
DE VIE

COHÉSION  
SOCIALE ET  
SOLIDARITÉ

PRODUCTION ET  
CONSOMMATION  
RESPONSABLES

### Localisation



### Objectifs attendus

Réduire les distances de livraisons

Sensibiliser les enfants à l'agriculture de proximité

### Acteurs

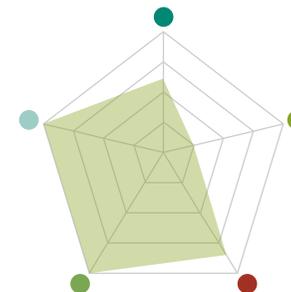
- Pilotage : École (par l'intermédiaire de la mairie)
- Partenaires identifiés : Prestataire du service cantine
- Public cible : Tous les enfants des écoles Dolto et Pasteur, centres de loisirs

### Coûts



### Moyens techniques

Passer par un bureau d'étude pour lancer un marché public



### Temporalité

JOUR	SEMAINE	MOIS	ANNÉE
------	---------	------	-------

Jusqu'à présent, un repas bio est servi une fois par semaine aux élèves du groupe scolaire. Dorénavant, un repas «local» devrait voir le jour, provenant d'exploitations locales (moins de 100 km autour de Templemars). Un bureau d'étude étudie à ce jour le marché.





## FICHE ACTION 5 : DES ACTIONS DIFFUSES EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES CADRES SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE



### Localisation



### Objectifs attendus

Permettre aux enfants dans le cadre de l'école, des Nouvelles Activités Périscolaires (NAPS) et des centres de loisirs, de découvrir tous les axes que couvrent la notion de développement durable

### Acteurs

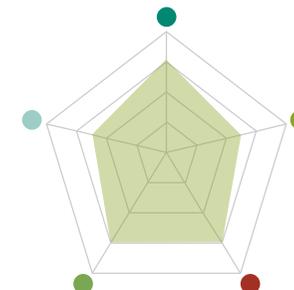
- Pilotage : Responsable du service Enfance ou du service Espaces verts
- Partenaires identifiés : L'ensemble de l'équipe d'animation du périscolaire et des NAPS, du Service Enfance, du Service Espaces verts et les enseignants de l'école
- Public cible : Tous les enfants de Templemars, dans les cadres scolaire et périscolaire

### Coûts



### Moyens techniques

- Quelques aménagements paysagers
- Des moyens humains / des connaissances dans les domaines concernés (autoformation)



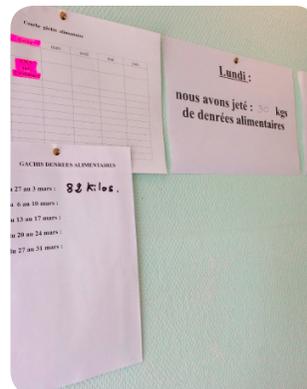
### Temporalité



Actions à affirmer

Templemars met en place, depuis plusieurs années et en lien inter-services, des actions éparpées en faveur du développement durable à l'école et dans le cadre périscolaire. **L'environnement** est le premier axe concerné, à travers la mare pédagogique de l'école, qui permet l'accueil d'une faune et d'une flore aquatiques (amphibiens, insectes, plantes d'eau...). De nombreuses activités en faveur de l'environnement sont réalisées chaque année avec les enfants, organisées par le service espaces verts de la commune : sculptures sur bois, hôtels à insectes, installation de cabanes à oiseaux dans l'école et dans la ville, aménagements paysagers (arbre des 5 sens)... La création de jardins familiaux en février 2017 sur la commune permet également l'attribution d'une parcelle aux enfants de l'école, qui pourra être cultivée sous les conseils du responsable du service espaces verts et de l'association. Un jardin potager, cultivé bio et de saison, est également présent dans la cours de l'école. Les aspects **économique et social** du développement durable sont représentés, bien-sûr, à toutes les échelles d'actions, mais davantage encore à la cantine, par la mise en place depuis janvier 2017 d'une courbe du gâchis alimentaire. Cette démarche, prometteuse, mérite d'être accentuée.

**Courbe du gâchis : Que peut-on améliorer ?** A ce jour, le service enfance propose la pesée des déchets aux enfants. Néanmoins, outre le chiffre que les enfants voient évoluer chaque jour et une courbe créée à la fin de l'année scolaire, aucune suite ni solution n'est apportée à cette observation. Nous proposons de profiter de l'agrandissement du complexe scolaire et de la cantine pour prévoir un espace de débarrasage permettant d'installer une poubelle de récupération des déchets verts, à destination d'un composteur ou faisant office de nourriture pour les poules (particuliers, futur poulailler à la mairie). Il est possible d'envisager, pour limiter ce gaspillage, le service à table par les enfants eux-mêmes. Enfin, un travail de sensibilisation pour une prise de conscience du gâchis peut être fait à l'école grâce à des outils pédagogiques ou à l'interventions d'animateurs spécialisés (semaine «zéro gâchis»...).

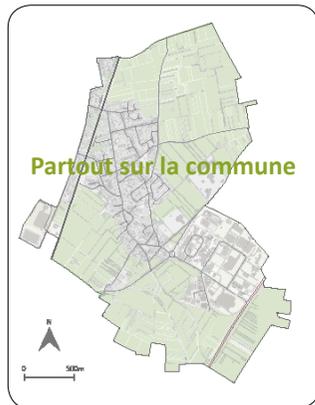




## FICHE ACTION 6 : LA MISE EN PLACE, PROMOTION D' ACTIONS ET INFORMATION DES CITOYENS SUR LES ACTIONS ENGAGÉES DANS LE PAYSAGE COMMUNAL : GESTION DIFFÉRENCIÉE, ZÉRO-PHYTO ET AGENDA 21



### Localisation



### Objectifs attendus

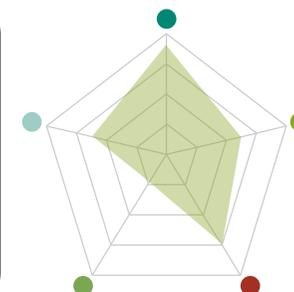
- Identifier les forces et les faiblesses de sa commune dans plusieurs domaines
- Communiquer auprès des citoyens sur les démarches entreprises par la commune en faveur du développement durable
- Transmettre aux habitants les nouvelles manières d'entretenir les jardins et les sensibiliser à ces nouvelles techniques

### Acteurs

- Pilotage : Mairie, services techniques et des espaces verts
- Partenaires identifiés : Intervenants extérieurs ayant pour objectif d'initier les habitants à diverses mesures en lien avec le jardinage bio, le compostage, sous forme de stages par exemple

### Moyens techniques

- Panneaux d'informations
- Échanges avec les habitants et explications des services techniques et service espaces verts
- Animateurs natures
- Réunions publiques
- Rubriques dans le Templemars Infos



### Coûts



### Temporalité



Templemars met en place, depuis 9 ans, des actions en faveur du développement durable sur son territoire. Elle a établi, entre 2009 et 2013, 3 documents : le bilan carbone, le plan de désherbage et de gestion différenciée, l'inventaire Faune-Flore. À ce jour, elle a engagé un partenariat avec l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille pour la création de fiches actions Agenda 21. Cet outil permet de rassembler et d'officialiser toutes les actions environnementales et sociales que la commune a pour objectif de mettre en œuvre sur du moyen terme. Néanmoins, si la commune fait de nombreuses actions dans beaucoup de domaines, elle ne communique pas suffisamment sur ces initiatives auprès des citoyens. C'est dans ce contexte que les objectifs futurs sont désormais portés sur une sensibilisation plus approfondie des habitants.





## FICHE ACTION 7 : UNE AIRE DE COVOITURAGE À TEMPLEMARS



### Localisation



### Objectifs attendus

- Diminuer les frais de transport en divisant le coût du trajet par le nombre de passagers
- Réduire le trafic et les encombrements routiers
- Diminuer la pollution et par conséquent, préserver la santé et l'environnement à long terme
- Restaurer une certaine convivialité dans les déplacements
- Optimiser le parking des équipements sportifs à l'extrémité de Templemars, non utilisé en journée

### Acteurs

- Pilotage : Mairie
- Public cible : L'ensemble de la population
- Partenaires identifiés pour mettre en relation les intéressés : Ce site internet par ex. propose de créer son propre site web de covoiturage : <http://www.solution-covoiturage.com/#/webmaster>, ou encore via les réseaux sociaux

### Coûts

< 100 €      500 €      1 000 €      5 000 €      > 10 000 €

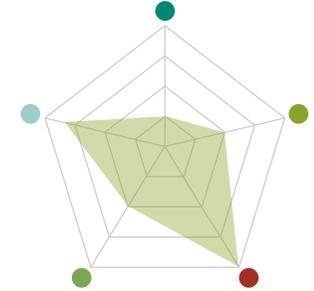


### Moyens techniques

- Panneaux signalétiques réglementaires (covoiturage, stationnement, dépose minute)
- Parking et places réservées à cet effet
- Communication ciblée (site web ou réseaux sociaux) pour mettre en relation les covoitureurs

### Temporalité

JOUR      SEMAINE      MOIS      ANNÉE



La commune de Templemars a une position géographique complexe pour les déplacements doux. Ce secteur métropolitain n'a pas une structure favorable aux déplacements à vélo et la desserte en transports en commun vers les villes limitrophes est limitée.

L'axe Wattignies-Templemars est donc très passant en voitures, n'étant qu'à 15 minutes de Lille en heures creuses. A proximité immédiate de l'autoroute et forte d'un projet d'échangeur autoroutier qui devrait très rapidement voir le jour (livraison prévue en 2017) pour désengorger celui de Seclin, la voiture n'a pas fini de creuser son sillon autour de la zone d'activité de Templemars. C'est dans ce contexte que la question du covoiturage est soulevée, avec la présence de parkings déjà disposés à cet effet. La rue Jean-Baptiste Mulier, de part son emplacement, est idéale pour cette fonction. Enfin, la taille et l'utilisation de ce parking située le long de l'axe passant qu'est la rue de Seclin, face aux nouveaux jardins communaux, permettront le roulement des stationnements. En effet, peu utilisé en journée car temporisant les équipements sportifs essentiellement (utilisation en soirée, le mercredi et le week-end), ce parking peut aisément accueillir quelques places de covoiturages.





## FICHE ACTION 8 : UN PÉDIBUS SUR LA COMMUNE

LUTTE  
CONTRE LE  
CHANGEMENT  
CLIMATIQUE

PROTECTION  
DE LA  
BIODIVERSITÉ

ACCÈS POUR  
TOUS À UNE  
BONNE QUALITÉ  
DE VIE

COHÉSION  
SOCIALE ET  
SOLIDARITÉ

PRODUCTION ET  
CONSOMMATION  
RESPONSABLES

### Localisation



### Objectifs attendus

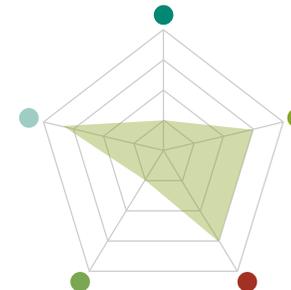
- Eviter les déplacements courts en voiture école-domicile
- Favoriser l'activité physique
- Renforcer les liens parents-élèves

### Acteurs

- Pilotage :  
Parents d'élèves des écoles Dolto et Pasteur
- Public cible :  
Les parents et les élèves des écoles

### Moyens techniques

- Gilets jaunes
- Mise en place d'un parcours sécurisé et communication pour l'appropriation de ce parcours par les familles



### Coûts



### Temporalité



La première solution consiste à ce que les élèves, et les parents qui les accompagnent, suivent un parcours en passant devant le maximum de maisons jusqu'à l'école. La seconde possibilité est de se retrouver à des points stratégiques (tous les 200 mètres par exemple).

Ce système représente une alternative intéressante à la voiture sur de courts trajets et permet une meilleure cohésion entre élèves et parents.





## FICHE ACTION 9 : UN REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL AU RESTAURANT SCOLAIRE



### Localisation



### Objectifs attendus

- Rompre l'isolement des personnes âgées
- Transmettre des savoirs aux enfants
- Échanger entre les générations

### Acteurs

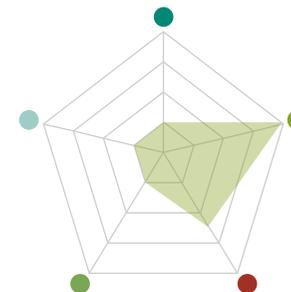
- Pilotage : Service enfance et cantine de la commune
- Partenaires identifiés : Club des Aînés (relais), Mairie
- Public cible : Les élèves des écoles Dolto et Pasteur et les personnes âgées se faisant livrer les repas à domicile

### Coûts



### Moyens techniques

Organisation interne à la mairie, en lien avec le restaurant scolaire



### Temporalité

JOUR	SEMAINE	MOIS	ANNÉE

Une vingtaine de personnes âgées se font actuellement livrer des repas froids à domicile sur Templemars 2 à 3 fois par semaine.

### Que peut-on améliorer?

Ces personnes pourraient partager un repas à la cantine avec les enfants de la commune. Ces événements seront propices à l'échange et au partage.

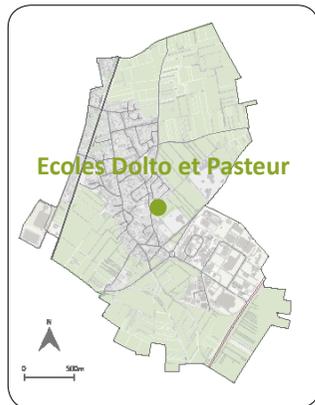




## FICHE ACTION 10 : DES ATELIERS PONCTUELS ENFANTS-AINÉS



### Localisation



### Objectifs attendus

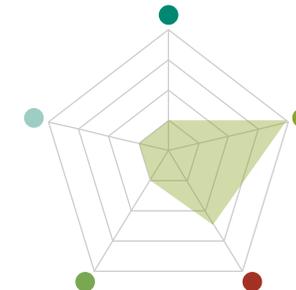
- Renforcer le lien intergénérationnel
- Rompre l'isolement des personnes âgées
- Transmettre des savoirs aux enfants
- Développer la créativité de la population et favoriser la culture

### Acteurs

- Pilotage : Service enfance et cantine de la commune
- Partenaires identifiés : Club des Aînés (relais) Mairie
- Public cible : Les élèves des écoles, toutes personnes âgées intéressées par ce projet

### Moyens techniques

Selon le type d'atelier : matériel léger, organisation  
Des organismes comme l'ADEME proposent des animations gratuites auprès des écoles ou de publics cibles



### Coûts



### Temporalité

JOUR	SEMAINE	MOIS	ANNÉE

Ces ateliers intergénérationnels ont déjà été mis en place sur la commune de Templemars. Les personnes présentes ont par exemple pu créer des instruments de musique à base de fruits et légumes en 2016. Une autre année, les personnes présentes ont pu apprendre des tours de magie, par l'intervention d'une personne relai missionnée pour cette animation.

L'atelier de cette année est le yarn-bombing, ou «tricot urbain». C'est une activité qui consiste à recouvrir le mobilier urbain (bancs, arbres...) de tricot. Les personnes âgées pourront ainsi transmettre leur savoir-faire aux enfants avec une finalité ludique : décorer les espaces publics de la commune.

Le début de cet atelier est prévu pour le mois d'octobre. L'idée est, ici, de renouveler ces ateliers chaque année par des activités en rapport avec le développement durable.





## FICHE ACTION 11 : DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES TOITURES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX



### Localisation



### Objectifs attendus

Répondre aux nouveaux enjeux de la transition énergétique grâce aux énergies renouvelables

### Acteurs

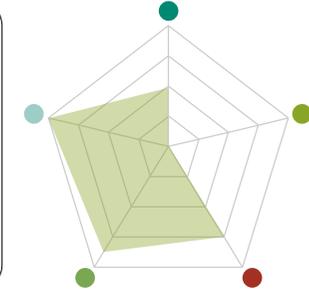
- Pilotage :  
**Mairie**
- Partenaires identifiés :  
**Entreprises spécialisées**
- Public cible :  
**Utilisateurs des bâtiments, les templemarois**

### Coûts (installation et entretien)

< 100 €      500 €      1 000 €      5 000 €      > 10 000 €

### Moyens techniques

- Installation sur des toitures adaptées et orientées correctement
- Entretien efficace et régulier



### Temporalité

JOUR      SEMAINE      MOIS      ANNÉE

En théorie inépuisable, l'énergie produite par le soleil est une ressource intéressante et essentielle en période de transition énergétique : réduction des énergies fossiles et utilisation des énergies renouvelables.

Les panneaux solaires captent l'énergie lumineuse du soleil, grâce à des capteurs thermiques ou photovoltaïques, et convertissent cette énergie en énergie thermique ou électrique.

Cette énergie convertie va donc permettre de fournir de l'eau chaude sanitaire (thermique), du chauffage domestique et de l'électricité (photovoltaïque).





## FICHE ACTION 12 : DES RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIES POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

LUTTE  
CONTRE LE  
CHANGEMENT  
CLIMATIQUE

PROTECTION  
DE LA  
BIODIVERSITÉ

ACCÈS POUR  
TOUS À UNE  
BONNE QUALITÉ  
DE VIE

COHÉSION  
SOCIALE ET  
SOLIDARITÉ

PRODUCTION ET  
CONSOMMATION  
RESPONSABLES

### Localisation



### Objectifs attendus

- Utiliser l'eau de pluie tombée dans ces récupérateurs pour l'entretien des espaces verts
- Réduire la consommation d'eau potable

### Acteurs

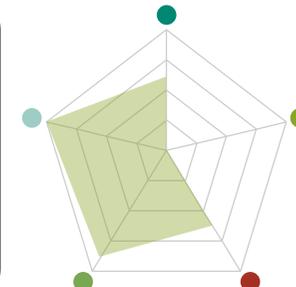
- Pilotage :  
Le service technique et ses agents  
Mairie
- Public cible :  
Les agents municipaux des espaces verts  
Les templemarois

### Coûts



### Moyens techniques

Moyens de protection de ces récupérateurs



### Temporalité



L'eau de pluie est une ressource naturelle et gratuite, il serait donc dommage de ne pas l'exploiter. C'est pourquoi la commune a installé des récupérateurs d'eau de pluies, au sein de la commune de Templemars, pour répondre aux besoins en eau non-potable pour les usages extérieurs. Les agents de la commune se servent donc de cette eau pour l'arrosage des espaces verts, des massifs, mais aussi pour le nettoyage du sol ou des machines par exemple. Cette démarche est à la fois écologique, puisque l'eau des nappes phréatiques n'est pas utilisée, mais aussi économique puisque les coûts de consommations de l'eau potable sont nuls. Ces actions sont à encourager.





FISCICULE 3 :  
LIVRET DES FICHES ACTIONS  
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR UN  
AGENDA 21 À TEMPLEMARS

TOME 2

Adam Feral  
Romane Gras  
Jessica Launay  
Lucie Lejeune  
Juliette Semail-Destiné  
Kien Tran

Un Agenda 21 à Templemars !  
Atelier de Master 2 Urbanisme et Aménagement  
Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille  
Université de Lille 1

Projet encadré par Mme Magalie Franchomme

Tuteurs professionnels : M. Wavrant et Mme Treels  
Mairie de Templemars

Crédits photos IAUL et Mairie de Templemars

